



Adhésions

Merci à tous les adhérents de bien vouloir renouveler leur adhésion dès que possible. L'adhésion est importante pour notre association ! Nous avons besoin de votre soutien.

A ce jour, la moitié des adhérents (environ 65 personnes) a déjà réadhéré... c'est très encourageant.

Merci à eux et merci aux autres de bien vouloir le faire dès que possible !

Le montant de la réadhésion reste fixé à 10€.

Si vous le pouvez, un don complémentaire sera bienvenu

◆ **Vous pouvez envoyer un chèque** à notre trésorière **Marie George SY, 465 chemin du Groslier n°26- 69210- l'Arbresle**, accompagné du bulletin d'adhésion ci-joint ou à notre présidente **Hélène Gérault, 8 allée Jean-Baptiste Carpeaux, 78370 Plaisir**

◆ **ou encore régler** par le biais de Helloasso
Et vous obtiendrez directement le reçu fiscal correspondant

<https://www.helloasso.com/associations/solidarite-ndem-france/adhesions/adhesion-2022-1>

Nouvelles de Ndem

Les activités agroécologiques ont bien redémarré à Keur Potié et à Darou Ndim.



Keur Potié

Cette année les femmes bénéficient d'une aide des techniciens du jardin Faune et Flore de Ndem pour le maintien et le suivi des activités. Un renforcement de la fabrication du compostage bio a été assuré. Dans les parcelles, elles ont planté du navet, du piment, de l'aubergine et de la carotte. L'achat de matériel complémentaire a été fait à Dakar il y a quelques jours.

Darou Ndim

Le 9 Mars, une équipe de 3 formateurs venus de Mbacké cador a organisé une réunion avec une centaine de personnes des 8 villages concernés, majoritairement des femmes.



Chaque village a une parcelle de terre à exploiter pour la production maraichère dans le domaine de l'agroécologie. La production sera à 100% biologique avec l'application des techniques naturelles de permaculture et de fertilisation du sol.

Conformément à la volonté générale, le périmètre de 1 hectare a été réparti en 8 parcelles. L'espace où se trouve la boulangerie et le centre artisanal a été préservé, sinon tout le reste sera exploité. Le travail a commencé dès l'après-midi avec une bonne dynamique de groupe et un bon accompagnement de l'équipe d'encadrement sur place.



Traitement préventif avec des feuilles de nim – dressage des planches et semis des parcelles :navet, carottes et piment



Collège de Ndem

Les travaux de la cuisine du collège ont commencé le 11 mars et se déroulent sans problème. Ce projet a été rendu possible grâce au financement de la Fondation Bel.

Le préau pour le repas des élèves a été carrelé, il reste à faire la peinture. La cuisine attenante au préau est en construction. C'est une grande chance pour le collège d'avoir une belle cuisine sur place.

Les repas pour les collégiens pourront commencer début mai après la période de ramadan.



Abdoulaye Konté, principal du collège vient de nous donner les renseignements suivants : « Le brevet est fixé au 21 juillet, avant, il nous faut organiser les compositions du second semestre, ce qui veut dire que la cantine sera d'un grand apport surtout que nous entrerons dans la période la plus chaude de l'année. »



Les activités d'Ecojeunes solidaires ont repris avec le thème de la Gestion des déchets plastique.

Selon les informations données par Mamoune dans son rapport, plusieurs journées de sensibilisations et de nettoyage sont prévues dans les écoles, à Ndem et dans les villages environnants. La première journée de nettoyage a eu lieu dimanche dernier près du collège de Ndem.

A cela s'ajoute l'organisation d'une journée de reboisement dans le marché et dans les lieux publics.

Les nouvelles de SNF



FONDATION

Le **nouveau dossier** déposé auprès de la Fondation Bel le 13 mars a été présélectionné ! Il fait suite au 1^{er} projet qui a permis la réfection et les constructions de cuisines dans les 3 écoles de Ndem.

Ce projet permettra l'agrandissement des périmètres de maraichage au jardin faune flore et au collège. Les légumes bio serviront exclusivement aux cantines scolaires. Cela permettra l'amélioration de la qualité alimentaire pour les élèves avec des légumes bio produits localement et la mise en place assez originale d'activités génératrices de revenus tant pour le jardin que pour l'espace agroécologique du collège.

C'est un projet que nous souhaitons mettre en place depuis longtemps et qui pourrait se concrétiser grâce au soutien financier de la Fondation Bel.

Réponse fin mai, début juin

A SSEMBLEE GENERALE DU 12 MARS 2022

Merci à tous les adhérents qui sont venus tôt ! dès 9 h du matin le samedi 12 mars pour notre assemblée générale annuelle et à tous ceux qui ont envoyé leur pouvoir, ce qui a représenté 69 participants aux votes sur 134 adhérents. Les rapports ont été votés à l'unanimité. Le CA accueille Corinne Fert qui prend en charge depuis le début la lettre d'information.

La venue de Madame Kollmansberger, maire de Plaisir, témoigne d'un engagement renforcé à nos côtés et du sérieux qu'elle reconnaît aux actions de SNF.



Monsieur Tétart, président de l'**YCID** (Yvelines Coopération Internationale et Développement, notre principal partenaire financier depuis la création de l'association) était l'invité de la conférence débat qui a suivi. Il a développé sa vision de la solidarité nord-sud et a reçu un accueil enthousiaste. Quelques phrases de sa part « *on ne peut pas réussir tout seuls, il faut aussi que le reste du monde aille bien, il n'y a pas d'action ici sans action là-bas, la solidarité est acceptable si on prend le ici et là-bas en même temps. Il y a une obligation d'engagement qu'il faut transmettre aux enfants. Il faut faire de l'éducation à la citoyenneté, à la solidarité.* »

Il partait ensuite à Dakar au 8^e forum mondial de l'eau qui pour la 1^{ère} fois se tenait en Afrique.





Soutenez Notre Action

Merci de nous aider par votre adhésion ou
votre don

Prénoms /

Noms /

Adresse

.....

Courriel 1

Courriel 2

Téléphone

(Pour un couple remplir les 2 prénoms, noms, courriels)

Je renouvelle mon adhésion / J'adhère à l'association Solidarité Ndem France.
Adhésion annuelle: 10 € Adhésion couple: 20 €

Je souhaite soutenir l'action de l'association en faisant un don de:€ *

Je suis disposé à participer aux activités de l'association oui non

Ci-joint mon règlement de € par chèque libellé à l'ordre de : **Solidarité Ndem France** **

Ou Je fais mon adhésion directement sur Helloasso : [Inscription en ligne Helloasso](#)

Ou je souhaite effectuer un virement, contacter Hélène Gérard : helenegerault91@gmail.com

Fait à, le/...../ 20.....

Signature

* Un reçu fiscal sera envoyé pour le cumul annuel des dons

** Chèque à envoyer à la trésorière : Marie-George SY, 465 chemin de Groslier , N°26, 69210 L'Arbresle
Ou à la présidente : Hélène Gérard, 8 Allée Jean-Baptiste Carpeaux, 78370 Plaisir